Ecole primaire publique André Foussat
54 rue Saint Eloi
87270 CHAPTELAT

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 03/11/2026

Présents :

Enseignants :

- Mme FRUGIER Nathalie, PS-MS
- Mme DARTOIS-MOUKHTAFI Laurence, PS-MS
- Mme GUIARD Audrey, remplaçante GS
- Mme PUYMERAIL Marine, GS/CE1-CE2
- Mme ROY Muriel, CP
- Mme MASSEGLIA Laure , CP-CE1
- M. COUTURAS Christophe, CE1-CE2, directeur
- Mme VALNAUD Adeline, CE2-CM1
- Mme LABAUNE Céline, CM1-CM2
- Mme MARTIN Nathalie, CM1-CM2

- Mme LENFANT Julie, maire de la commune
- M. CHENIEUX Jérémy, conseiller municipal
- Mme LINOL Martine, DDEN

Parents élus :

- M. ARNAUD Fabien
- M. BIGOT Julien
- M. BASCOULERGUE Thomas
- Mme BRULE Christelle
- Mme COURTEIX Claire
- Mme DEMARS Marine
- M. FRANCISCO Jean-Michel
- Mme GALAMONT Céline
- M. LAMARDELLE Arnaud
- M. MARECHAL Jonathan
- Mme VALADE Amandine

Excusés :

- Mme MAURIN Virginie, IEN circonscription HV2
- Mme JAMMET Lisa, PS-MS
- Mme CONET Krystel, CE2-CM1
- Mme CAUSERET Sandrine, GS
- Mme LASSIMOUILLAS Emilie, CM1-CM2

- M. DESERBAIS, maire adjoint

1. Installation du nouveau conseil d'école

a) Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Le scrutin a eu lieu du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2026, exclusivement et pour la première fois par vote électronique.

Nombre d'inscrits : 300, Nombre de votants : 130, soit un taux de participation de 43,33 %

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2, Nombre de suffrages exprimés : 128

La liste unique présentée par « *Les Représentants des parents d'élèves de Chaptelat* » (RPE) a donc été élue à 98,46 % des voix. Félicitations !

● **Questions des parents d'élèves :**

Bilan et pistes d'amélioration
Nous souhaitons remercier la mairie et l'équipe pédagogique pour le passage au vote électronique via Beneylu lors des dernières élections des représentants des parents d'élèves.
Nous constatons toutefois une baisse de la participation, qui s'établit à environ 43 %. Afin de faciliter la participation des familles lors des prochaines élections, nous souhaiterions échanger sur les points suivants :

- *Information en amont : serait-il possible de prévoir un message de rappel via Beneylu au cours de la semaine du scrutin, précisant les modalités et les dates d'ouverture et de limite du vote ?*

Réponse : Nous avons publié deux messages via Beneylu : le premier le vendredi précédent l'élection informant des modalités précises de celle-ci puis nous avons renvoyé, toujours via Beneylu, un message de rappel le jeudi 8 octobre.

La dématérialisation du vote a des avantages certains mais, étant moins visuelle que les enveloppes traditionnelles, il semble effectivement qu'il faille augmenter les relances de manière à améliorer la participation.

- *Difficultés techniques : plusieurs familles ont signalé des difficultés techniques ou des dysfonctionnements lors de l'utilisation de Beneylu pour voter ? Un bilan pourrait-il être réalisé afin d'identifier les éventuels obstacles ?*

Réponse : Oui, un message sera prochainement envoyé via Beneylu pour que les familles ayant expérimenté ce genre de difficultés se tournent vers la direction pour échanger à ce propos.

- *Modalités de vote par famille : pourriez-vous nous préciser les règles applicables lorsqu'une famille dispose d'une seule adresse électronique pour les deux parents, notamment concernant l'accès au vote et le respect du principe d'un vote par parent?*

Réponse : Il est possible avec une seule adresse électronique d'assurer le vote des deux parents à condition qu'elle soit bien enregistrée pour chacun des deux. Dans ce cas précis, ils reçoivent deux accès au vote sur cette même adresse.

- *Amélioration de la participation : quelles actions d'information ou d'accompagnement pourraient être mises en place pour favoriser une meilleure participation lors des prochaines élections ?*

Réponse : Une relance supplémentaire sera effectuée au cours de la semaine du vote. L'utilisation de l'affichage mairie est aussi envisageable.

b) Règlement intérieur du conseil d'école

Lecture du règlement et vote à main levée (cf. annexe jointe)

Accepté et voté à l'unanimité par les membres du Conseil.

2. Organisation pédagogique

Effectifs et classes 2026 - 2027											
		Classes									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
		LD	NF/LJ	SC/MP	MR	LM	CC/MP	KC/AV	CL	NM/EL	
PS	22	11	11								
MS	22	11	11								
GS	17			17							
CP	27				21	6					
CE1	22					13	9				
CE2	25						12	13			
CM1	27							9	10	8	
CM2	28								13	15	
	190	22	22	17	21	19	21	22	23	23	190

PS-MS Mme Dartois : 22 élèves

PS-MS Mme Frugier et Mme Jammet : 22 élèves

GS Mme Causeret et Mme Puymérail : 17 élèves

CP Mme Roy : 21 élèves

CP-CE1 Mme Masséglia : 19 élèves

CE1-CE2 M. Couturas et Mme Puymerail : 21 élèves

CE2-CM1 Mme Conet et Mme Valnaud : 22 élèves

CM1-CM2 Mme Labaune : 23 élèves

CM1-CM2 Mme Martin et Mme Lassimouillas : 23 élèves

Soit un total de 190 élèves inscrits, 61 en niveau maternelle et 129 en élémentaire.

Les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'an passé (199 élèves en septembre 2025).

● **Questions des parents d'élèves :**

A. Organisation des ATSEM en maternelle

- *Organisation des rotations d'ATSEM : les avis des parents sont partagés sur ce sujet. Certains y voyant une évolution positive (diversité des adultes de référence, continuité en cas d'absence, adaptabilité, etc..), tandis que d'autres s'inquiètent de la perte de repères pour les enfants, surtout les plus jeunes notamment les petites sections.*

Pourriez-vous nous préciser les intérêts et les raisons qui ont motivé ce choix de l'équipe pédagogique ?

- *Information des familles : Existe-t-il des modalités de communications qui permettraient aux parents de pouvoir anticiper ces changements ?*

Réponse :

Il s'agit avant tout de la volonté d'expérimenter un nouveau système, qui se pratique dans de nombreuses écoles et qui a, comme vous l'avez mentionné des avantages et des inconvénients supposés : outre les avantages déjà énoncés, on peut ajouter le développement des compétences des agents avec la découverte d'autres niveaux ou bien encore une connaissance globale des élèves qui s'accroit (intéressante pour les temps communs) alors que la perte de repères pour les plus petits peut effectivement s'avérer néfaste.

Nous nous réunirons fin P4 pour faire le point sur cette expérimentation et voir s'il y a lieu de la poursuivre l'année prochaine, de la moduler ou de revenir au système antérieur.

Mme le Maire précise que **la Charte des ATSEM** en préparation sera à l'initiative de la mairie avec la participation des personnes concernées.

Planning de Rotation des ATSEM

2026-2027

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Classe de PS-MS Mmes Frugier et Jammet	Mme RIFFAUD Laurence	Mme MEYZIE Valérie	M. LEGRAND Germain	Mme RIFFAUD Laurence	Mme MEYZIE Valérie
Classe de GS Mmes Causeret et Puymérail	Mme MEYZIE Valérie	M. LEGRAND Germain	Mme RIFFAUD Laurence	Mme MEYZIE Valérie	M. LEGRAND Germain
Classe de PS-MS Mme Dartois	M. LEGRAND Germain	Mme RIFFAUD Laurence	Mme MEYZIE Valérie	M. LEGRAND Germain	Mme RIFFAUD Laurence

3. Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école

Modifications et ajouts :

a) Au paragraphe 2. 2. 1 Absences

L'actuelle formulation est : « *Au retour de l'enfant à l'école, un bulletin d'absence (dans le cahier de liaison de l'élève) doit être rempli par les responsables légaux afin d'être conservé dans le registre d'appel de la classe.* »

Avec l'abandon progressif du cahier de liaison et son remplacement par l'ENT Beneylu, je propose la formulation suivante :

« Au retour de l'enfant à l'école, l'absence de l'élève devra avoir été justifiée par écrit, soit sur l'ENT Beneylu, soit sur papier libre inséré dans la pochette liaison de l'élève par les responsables légaux afin que l'enseignant puisse le notifier dans le registre d'appel de la classe. »

b) Au paragraphe 2. 4. 1 Entrées et sorties de l'école

Simple actualisation pour l'année en cours, soit :

- *Classes de PS-MS, GS, CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 (Mme Labaune) : entrée et sortie des élèves par le portillon de la maternelle.*
- *Classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 (Mmes Martin et Lassimouillas) : entrée et sortie des élèves par le portillon de la cour du bas.*

c) Au paragraphe 8 CONCERTATIONS ENTRE LES FAMILLES ET LES ENSEIGNANTS

L'actuelle formulation est :

« □ *Le cahier de correspondance informe les familles de la vie de l'établissement. Il est en permanence dans le cartable de l'enfant. Les parents le consultent régulièrement.*

□ *Une communication par mail est également possible, avec la direction et, selon les classes, avec les enseignants ; il convient de respecter un usage raisonnable des outils numériques et le droit à la déconnexion pour chacun.* »

Ce qui donnerait à présent :

« Au retour de l'enfant à l'école, l'absence de l'élève devra avoir été justifiée par écrit, soit sur l'ENT Beneylu, soit sur papier libre inséré dans la pochette liaison de l'élève par les responsables légaux afin que l'enseignant puisse le notifier dans le registre d'appel de la classe. »

Les modifications du règlement intérieur de l'école sont adoptées à l'unanimité.

4. Sécurité et Travaux

- **Bilan des exercices incendie et attentat-intrusion**

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 29 septembre en présence de Mme Linol, DDEN et de Mme Nouard, référente périscolaire. Tout s'est très bien passé, chaque classe ayant évacué rapidement.

Un exercice « attentat-intrusion » a été réalisé le mardi 13 octobre à 10h10. L'exercice s'est très bien déroulé. Chaque enseignant a mis en place tous les réflexes qu'il doit avoir (lumières éteintes, portes fermées à clef ou bloquées à l'aide de mobilier, portables sur silencieux, gestion du groupe classe...) et veillé au bon comportement des élèves.

Les agents présents participent aux exercices et savent quelle conduite tenir.

L'exercice de confinement Risques majeurs et technologiques sera effectué avant les vacances de Noël.

Le plan Vigipirate est actuellement activé au niveau « vigilance renforcée » sur tout le territoire.

- **Questions des parents d'élèves à l'attention de la mairie :**

Sécurité et stationnement aux abords de l'école

- Sécurisation du parking : la question de la sécurité du stationnement aux abords de l'école reste une préoccupation majeure pour plusieurs familles. Quelles mesures pourraient être envisagées pour réduire les risques liés aux manœuvres et aux déplacements des enfants et des piétons ?

1 Aménagements envisageables : parmi les pistes à étudier, serait-il possible d'examiner : la création d'un cheminement piéton sécurisé ;

2 la mise en place d'un stationnement en marche arrière, si la configuration du parking le permet ;

3 la réservation du parking du bas aux parents venant déposer ou récupérer leurs enfants, si cela est compatible avec les autres usages ;

4 l'installation de dispositifs de protection adaptés le long du mur ;

5 le déplacement du local poubelle, à l'entrée du parking à proximité de l'abri vélo

6 Calendrier et suivi : une étude de ces propositions pourrait-elle être réalisée afin d'identifier les mesures prioritaires et, le cas échéant, de définir un calendrier de mise en œuvre ?

M. Lamardelle précise que ce parking est mal construit et dangereux.

Madame le Maire ne partage pas ce point de vue car le site école dispose de 105 places de stationnement pour la desserte avec quatre autres parkings situés à proximité de l'école. Le parking situé en contrebas répond aux normes de sécurité routière. Il a été conçu avec une zone tampon intégrant trois cheminements piétonniers afin de sécuriser les déplacements des usagers (parents-enfants).
Plusieurs aménagements ont depuis été réalisés pour renforcer la sécurité et réglementer le stationnement, notamment la mise en place de marquages au sol de type zébra, d'un bonhomme prévention et de panneaux d'interdiction de stationner, zone 30.
Concernant le local à poubelles, son déplacement n'est pas envisagé à ce jour. Son emplacement a été défini en concertation avec les agents communaux et Limoges Métropole.

Par ailleurs, Mme le Maire va rédiger un arrêté municipal limitant le stationnement des camionnettes et va diffuser une note de service à destination des agents communaux du périscolaire leur demandant de stationner leurs véhicules sur le parking de la HAS afin de libérer des places lors de la desserte du matin et du soir sur ce parking.

L'ensemble des membres du conseil d'école insiste sur l'importance des bonnes pratiques, notamment celle de se garer en marche arrière pour une meilleure visibilité (les enfants de par leur petite taille ne sont pas forcément visibles lorsqu'ils passent derrière un véhicule).

Éclairage des espaces scolaires

- Éclairage extérieur et intérieur : plusieurs familles ont signalé que des éclairages semblaient rester allumés régulièrement (dans la cour du bas, au niveau des classes des plus petits et dans certains espaces intérieurs). Pourrait-on vérifier le fonctionnement de l'éclairage et les modalités de son extinction, afin de concilier sécurité, confort et maîtrise de la consommation énergétique ?

La municipalité a contacté l'entreprise pour un nouveau réglage.

Sécurisation des espaces de circulation entre les cours

- *Zone située entre la cour supérieure et la cour inférieure : le passage au niveau du muret présente une configuration abrupte qui suscite des interrogations concernant la sécurité des enfants. Un balisage a déjà été mis en place par la direction. Quelles mesures complémentaires pourraient être envisagées pour sécuriser durablement cet espace ?*

La mairie entend bien cette demande. Un projet d'envergure est à venir. Il y aura une phase de concertation le moment venu. En attendant un meilleur aménagement, le balisage reste pertinent.

Confort thermique des classes

- *Installation de brasseurs d'air : l'année dernière, des ventilateurs avaient été mis à disposition des classes de l'école de Chaptelat. Combien de brasseurs d'air sont prévus pour cette année et comment leur répartition entre les classes sera-t-elle organisée ?*

- *Mesures complémentaires et financement : au-delà des brasseurs d'air, d'autres solutions sont-elles à l'étude pour améliorer le confort thermique des classes lors des fortes chaleurs, notamment dans les salles les plus exposées ? Quel budget ou dispositif de financement est prévu pour répondre à cette nouvelle problématique ?*

La Mairie a acheté des ventilateurs de plafond (salles du haut, cantine, dortoir) .
Des ventilateurs classiques ont aussi été achetés.
Des salles de repli en cas de fortes chaleurs sont possibles, notamment la salle des mariages qui va être climatisée.
La climatisation de l'école n'est pas à l'ordre du jour, mais si c'est le souhait d'avoir une climatisation, ce débat pourra avoir lieu en conseil municipal.

Sonnette de l'école maternelle

- *Remise en état de la sonnette : la sonnette de l'école maternelle ne fonctionnant plus depuis plusieurs jours, pourriez-vous nous indiquer si une intervention est prévue et dans quel délai elle pourrait être réparée ?*

Une intervention des agents a d'ores et déjà eu lieu ce qui permet à la sonnette de fonctionner, en attendant son remplacement.

5. Le temps périscolaire

- **Intervention de Mme le Maire :**

Mme Céline NOUARD a obtenu une mutation pour la commune de Boisseuil.
Elle sera remplacée, à compter du 01/01/2027 par M. Nicolas CHARLOT sur la même fiche de poste, à savoir directeur de l'ALSH et référent périscolaire.
Mme Nouard, puis M. Charlot à la rentrée de janvier, sont les interlocuteurs directs des parents qui doivent s'adresser uniquement à eux en cas de problématique avec un agent.
Par ailleurs, le trombinoscope des agents mairie, demandé par les RPE, sera affiché dans l'école (visible des parents) et non numérisé ; tout en précisant qu'il requiert le consentement des personnes concernées.

● **Questions des parents d'élèves à la mairie :**

- *Accès aux menus : les menus du mois d'octobre ne semblent pas disponibles sur le site de l'école. Serait-il possible de vérifier leur mise à jour et de prévoir une transmission régulière via Beneylu, en coordination avec l'équipe pédagogique, afin que toutes les familles puissent y accéder facilement ?*

Les menus de septembre et d'octobre ont bien été diffusés.

Pour rappel, comme chaque mois, les menus scolaires sont consultables sur le site internet de la mairie, via l'application IntraMuros ainsi que sur les panneaux d'affichage situés au sein de l'école.

Ils sont actualisés chaque mois et remplacés par ceux du mois suivant.

Organisation des serviettes en élémentaire

- *Exemple de la maternelle : pourrait-on envisager un fonctionnement identique pour les classes de l'élémentaire puisque le système mis en place en maternelle fonctionne parfaitement ?*

C'est un point qu'il faudra évoquer avec M. Charlot, une fois sa prise de fonction effective.

Mme le Maire intervient sur un autre point et annonce que Mme Blondeau, ancienne directrice de l'école, va recevoir la médaille de la commune lors des vœux. Elle la remercie pour la qualité de leurs échanges au cours de ces huit années de direction.

6. Le projet d'école (activités et projets pédagogiques, sorties ...)

- Rappel des différents axes du projet d'école :

1. Repenser le temps et les espaces de vie des élèves

● **Questions des parents d'élèves :**

Rythmes scolaires

- Étude d'un retour à la semaine de quatre jours et demi : serait-il possible de présenter les modalités d'organisation envisageables pour une semaine de quatre jours et demi, afin que les familles puissent en comprendre les conséquences sur les temps scolaires et périscolaires ?

Nous souhaiterions également connaître, selon vous, les avantages et les inconvénients de chacune des deux semaines.

- Calendrier de consultation : afin de permettre aux parents de se prononcer de manière éclairée, serait-il envisageable de disposer d'une proposition d'emploi du temps avant la fin du mois de janvier ? Cela permettrait aux RPE d'organiser un sondage auprès des familles.

Réponse :

A la suite d'une concertation avec Mme le Maire, nous avons prévu d'initier une réflexion entre enseignants courant novembre sur la question des rythmes scolaires. Celle-ci sera suivie d'échanges avec la mairie en décembre/ janvier; de manière à proposer deux modalités d'organisation et d'éclairer du mieux possible le fait de choisir l'une ou l'autre.

Mme le Maire précise que la municipalité est en capacité d'assurer les deux fonctionnements en termes organisationnels et budgétaires. Les seules inconnues sont les dotations de l'Etat.

2. Accentuer la réflexion sur les pratiques pour favoriser la réussite de tous les élèves

3. Harmoniser les pratiques pour le suivi et la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Une journée de formation interprofessionnelle est envisagée, sans doute en P4, entre enseignants, éducateurs et agents de mairie.

La thématique reste encore à définir (gestion de crise ?).

- Projets de classe(s) :

Projets communs aux 3 classes de maternelle :

- 3 rencontres sportives USEP dans l'année, la première aura lieu le 12 novembre au gymnase de Bonnac la Côte (avec pour thème les aventures motrices)

- Le spectacle de Noël du 27 Novembre

- Un projet annuel autour du monde médiéval : châteaux, chevaliers, rois et reines ...

A) Classe de PS-MS Mme Dartois :

- La semaine du goût autour des légumes et plus particulièrement de la citrouille et du potiron
- La sortie d'automne prévue le jeudi 5 novembre
- Un échange avec la mini-crèche de Chaptelat "Le repaire des Lutins" : 1er contact prévu avant les vacances de Noël

B) Classe de PS-MS Mmes Frugier et Jammet :

- Semaine du goût : autour du chocolat

Dégustation de différents chocolats, réalisation de gâteaux au chocolat, chocolat chaud le vendredi à l'école dehors

- Classe dehors tous les vendredis matin : les apprentissages se font à l'extérieur autour du chalet. Merci aux parents pour leur collaboration et leur accompagnement précieux.

C) Classe de GS Mmes Causeret et Puymérail

- Visite pour les grandes sections du château de Rilhac-Lastours pour débuter le projet sur le monde médiéval avec la rencontre d'un "chevalier" qui a fait visiter les ruines du château et qui a montré aux élèves les divers outils, jeux et tenues du Moyen-âge
- Mme Causeret réalise une pièce de théâtre qui aura lieu le jour de la fête des mères, le dimanche 30 mai.
- Liaison GS - CP sur la fin d'année

D) Classe de CP Mme Roy :

Projet de correspondance scolaire avec une classe de CP de l'école Jean Le Bail à Limoges

Projet randonnée :
- en partenariat avec l'USEP, projet « A la porte de mon école »
(objectif : création d'un topo guide)
- en lien avec la classe des correspondants
Une 1ère randonnée a eu lieu le mardi 13 octobre (boucle de 3 km en partant de l'école).
Une 2ème aura lieu le vendredi 6 novembre (en commun avec les correspondants, au départ de leur école)

Projet de classe verte : 5 jours à Lathus (du 31 mai au 4 juin)
Séjour sportif, toujours avec la classe des correspondants

E) Classe de CP-CE1 Mme Masséglia :

- Projet musique avec Amélie Boubennec sur le thème des couleurs
- Projet de séjour avec nuitées (à l'étude), avec la classe de CE1-CE2, du 14 au 16 juin 2027, sur le site de Lascaux
- Projets sportifs avec les CE1-CE2 : ateliers gym et rencontre athlétisme en fin d'année
- Intervention badminton avec Mr Goujat en période 4 (mars-avril 2027)
- Sortie cinéma pour Noël avec les CE1-CE2
- Projet de liaison GS-CP en fin d'année

F) Classe de CE1-CE2 M. Couturas et Mme Puymérail :

- Projet de séjour avec nuitées (à l'étude), avec la classe de Mme Masséglia, du 14 au 16 juin 2027 (Lascaux, château ...)
- Sortie cinéma pour Noël avec les CE1-CE2
- Projets sportifs avec les CE1-CE2 : ateliers gym et rencontre athlétisme en fin d'année, intervention badminton en P4
- Inscription à la plateforme Rallye-lecture en ligne
- Inscription au permis piéton pour les CE2
- Visite la veille des vacances de Toussaint du village de Montrol-Sénard et plongée dans la vie rurale paysanne du début XXème siècle

G) Classe de CE2-CM1 de Mmes Conet et Valnaud

- Intitulé du projet de l'année : « Au fil du temps ». Il s'agit de susciter chez l'élève l'envie d'observer, de comparer ce qui est et ce qui était (les différents modes de vie par exemple, les traces que le passé laisse derrière lui).
- Ecole dehors et randonnées pédestres : occasions d'apprendre différemment et apprendre de soi, environ 1 fois par mois
- Sorties en lien avec les deux projets ci-dessus :
En P1 : 1ère randonnée : randonnée d'été (le 18 septembre) et visite de Montrol-Sénard (le 16 octobre).
En P2 : prochaine sortie le vendredi 13 novembre pour une randonnée d'automne
- Début du permis piéton le jeudi 5 novembre. Il sera travaillé sur la période 2, lors du décloisonnement avec tous les CE2 puis un examen sera passé et le permis piéton sera délivré aux élèves qui auront validé le test de fin.

H) Classe de CM1-CM2 de Mme Labaune

- Projet musical "Parking de l'océan" du CRÉA
- Sortie Cinéma "Le Corset" + intervention en classe en Art autour de l'évocation des émotions dans les œuvres d'art
- Mise en place progressive de séances d'EVAR
- Actions vers une journée contre le harcèlement
- Actions pour renforcer la commémoration du 11 novembre
- Vente de produits Bijou pour aider au financement de la future classe de découverte à Meschers qui se déroulera en P5
- Intervenant Rugby (4 séances pour mener un cycle sur la période 2)
- Classe bleue à l'Aquapolis en P3

I) Classe de CM1-CM2 de Mme Martin

- Participation au concours national « Les petits champions de la lecture »
- Mise en scène d'un conte musical « A l'horizon « , de Julien Joubert
- Classe de découverte à Meschers sur Gironde, du 24 au 26 mai, avec la classe de Madame Labaune
- Cycle natation : 8 séances, sur deux semaines, du lundi 4 janvier au vendredi 15 janvier. Cycle pour tous les CM, les élèves de CM1 de Mmes Conet et Valnaud iront avec les deux classes de CM1/CM2
- Cycle rugby, avec un intervenant de la Fédération Française de rugby, en période 4
- Travail autour du film « Le corset », visionné au cinéma le vendredi 9 octobre avec intervention de Madame Crémoux, employée des cinémas Ester, pour une production plastique autour des émotions
Le film sera utilisé comme point d'appui pour un travail sur les émotions, la lutte contre les discriminations…

- Musique

Les séances de musique ont de nouveau repris cette année, chaque jeudi matin à la halle aux sports, avec notre intervenante, Amélie Boubennec.

.7. La coopérative scolaire (bilan + APE)

Intervention de Mme Masséglia, trésorière de la coopérative pour l'école élémentaire :

Nous tenons à remercier la société JYTY pour son don de 1000 euros à l'école élémentaire et son équivalent à l'école maternelle.
Ce dernier servira entre autres à acheter des draisiennes (qui seront stockées dans le cabanon que la municipalité va reconstruire cour du haut).

Sans prendre en compte cette donation, les familles ont, en ce début d'année, versé à la coopérative scolaire de l'école élémentaire un montant de 1 418 euros.
Merci à elles, ces donations permettent d'aider l'école à acquérir du matériel, des livres, à financer les nombreux projets ...

Intervention de Mme DEMARS pour l'APE :

Pour cette année scolaire, les différentes manifestations organisées par l'APE sont les suivantes :

- Le goûter de septembre devant l'école, pour rencontrer les parents, qui s'est bien déroulé
- Le Noël des Lutins qui aura lieu le 29/11
- Le traditionnel loto prévu le 06/02
- Le Carnaval (pour l'horaire, l'APE verra avec les enseignants)
- La fête d'école qui se déroulera cette année le vendredi 18 juin

L'APE remercie la mairie et les enseignants pour leur aide apportée à ces différentes manifestations et souhaite la bienvenue à Mme Roy et à M. Couturas.

8. Questions diverses

Questions des parents d'élèves :

- *Horaires de sortie lors des journées sans cantine : lors des journées de mobilisation ou de toute autre journée exceptionnelle durant laquelle la cantine n'est pas assurée, les horaires de sortie peuvent différer selon les classes. Serait-il possible d'étudier la mise en place d'horaires de sortie communs, lorsque l'organisation le permet, afin de faciliter la récupération des enfants par les familles ?*

Nous comprenons parfaitement les problématiques induites par le fait de récupérer et de ramener son enfant sur des créneaux différents. Cependant, il ne s'agit pas seulement de modifier les horaires de sortie mais aussi et surtout de revoir les emplois du temps de 2/3 des classes, les décloisonnements, les créneaux musique (s'il s'agit d'un jeudi), les séquences menées avec intervenants extérieurs; le tout dans l'urgence puisque la participation à un mouvement de grève n'est la plupart du temps connue que tardivement.

Nous en discuterons en conseil de maîtres pour savoir si malgré tout cela est possible.

- *Horaires d'accueil dans les classes : les horaires d'accueil des élèves au sein des classes sont-ils identiques pour tous les niveaux ? Si des différences existent, pourriez-vous nous en préciser les raisons et les modalités ?*

Les horaires d'accueil des élèves sont les mêmes pour toutes les classes de l'école, à savoir 10 minutes avant la reprise effective de la classe. Cet accueil peut s'opérer soit dans la cour de récréation, soit directement dans la classe, au choix de l'enseignant.

L'important étant que les élèves soient présents au début des cours.

- *Activités pédagogiques complémentaires (APC) : dans quelles situations l'autorisation préalable des parents est-elle nécessaire pour la participation d'un élève aux APC ? Quelles sont les modalités d'information aux familles ?*

Cette autorisation est nécessaire depuis l'instauration des APC en 2013.

L'enseignant transmet la demande aux parents en utilisant la plupart du temps le document officiel.

. Devoirs écrits à la maison : pourriez-vous nous préciser la place accordée aux devoirs écrits hors temps scolaire, notamment leur éventuelle réalisation à la maison, ainsi que les objectifs pédagogiques poursuivis ?

Les devoirs **écrits** sont interdits en primaire depuis la circulaire de 1956, réaffirmée par la **loi n°2013-595 du 8 juillet 2013**.
53% des enseignants de primaire donnent quand même des devoirs écrits, selon une enquête du SNUipp-FSU.

 Un rapport de l'**Inspection générale de l'Éducation nationale (2022)** confirme que "presque tous les enseignants continuent de donner du travail écrit ou oral à la maison".
 Le temps de travail raisonnable va de **10-15 min en CP** à **45 min en CM2**, selon les repères pédagogiques usuels.

En d'autres termes, il semble que donner des devoirs écrits aux élèves est une pratique courante qui se doit de tenir compte du niveau des élèves et ne pas dépasser un temps trop long.
Par ailleurs, les devoirs écrits pouvant s'avérer conséquents au collège, il nous semble nécessaire de travailler cette transition en habituant, progressivement, les élèves à avoir des devoirs écrits.

Fin du conseil : 19 h 56

Date du prochain conseil d'école : le lundi 08/03 à 18h

Secrétaire de séance : Mme FRUGIER

Président : M. COUTURAS